



# ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes ;  
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 ; Délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées ;  
 TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE ;  
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - France ;  
 Garantie Financière : 110 000 €, QBE Insurance (Europe) LIMITED ;  
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

## Bon de Visite

Je/Nous soussigné (s) Madame/Monsieur : VALLEE Patrick

N° de carte d'identité / passeport : .....

Demeurant (adresse complète): chez M<sup>me</sup> SAVOYE Georges -

Code postal : 65700 Ville : VIDOUZE (sur rue camille Larrey)

N° de tél. domicile : ..... N° de tél. port. 0750242023

E-mail : patbat1812@gmail.com ..... Patrick.VALLEE@orange.fr

Reconnait avoir reçu de l'agence Abafim, à titre confidentiel et pour traiter uniquement par l'intermédiaire de l'agence et en sa présence, l'adresse et les conditions de ventes des biens ci-après :

<b>Mandat n°</b>	<u>AF 24978</u>		
<b>Designation</b>	<u>Maison de p<sup>er</sup>m p<sup>ri</sup>od.</u> <u>Pl<sup>an</sup> cadast<sup>ral</sup> au AM 283 : 476 m<sup>2</sup></u>		
<b>Adresse</b>	<u>14 Rue des c<sup>er</sup>eb<sup>er</sup>liers de Haute</u> <u>65800 Auzanville</u>		
<b>Date et signature propriétaire(s)</b>			

L'agence Abafim, ayant été chargée de la vente de ce bien par un mandat dûment inscrit au registre des mandats de l'agence, je m'interdis de traiter l'acquisition de ce bien en dehors de l'intervention de l'agence, tout accord direct avec le propriétaire pendant une durée de 24 mois à compter de ce jour et je m'oblige à aviser le propriétaire que je suis présenté par l'agence ci-dessus.

### JE DECLARE QU'AUCUN AUTRE INTERMEDIAIRE NE M'A INDIQUE CES ADRESSES.

Je reconnais qu'en cas de manquement à mon engagement d'aviser le propriétaire du fait que j'ai été renseigné ou présenté par l'agence en cours de validité du mandat de recherche d'un acquéreur et en cas d'achat par lui du bien soit par accord direct, soit par une autre entremise même après expiration dudit mandat, en violation des engagements ci-dessus, je serai tenu à l'entière réparation du préjudice causé à l'agence par son éviction, ce préjudice ne pouvant être inférieur à la commission qu'elle aurait perçue si elle avait été appelée à concourir à l'acte.

Fait en double exemplaire à Tarbes... 15/04/2022 le .....

**Signature visiteur(s)**

**Signature conseiller Abafim**

**Nom, Date, signature propriétaire(s)**